

ATTESTATION / INSCRIPTION au VIDE-GRENIER

Organisateur : **Andernos Handball Nord Bassin**
Adresse de l'association : 3 avenue de l'Espérance, 33510 Andernos-les-Bains

Le vide-grenier se déroulera le **1^{er} mai 2026**, sur l'esplanade de la salle des sports Jacques Rosazza à Andernos-les-Bains.

Je soussigné(e),

Nom : Prénom.....
Né(e) le..... à Département..... Ville :
Adresse.....
CP..... Ville.....
Tél Email.....
Titulaire de la pièce d'identité N°.....
Délivrée le..... Par.....
N°immatriculation de mon véhicule :

déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code de commerce)
- de ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)
- je déclare avoir reçu un exemplaire du règlement et m'engage à le respecter

Fait à _____, le ____ / ____ /2026

Signature

J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur du vide-grenier

Signature

Ci-joint, paiement de € pour l'emplacement d'une longueur de ml

Tarif : 3 € par mètres linéaire (minimum : 6 ml)

Je joins également une copie de ma pièce d'identité : l'originale pourra m'être demandée lors de la mise en place du stand



REGLEMENT INTERIEUR DU VIDE-GRENIER

se déroulant le **1^{er} mai 2026** à Andernos (esplanade de la salle des sports Jacques Rosazza)

1- Cette journée est ouverte aux particuliers. Les organisateurs se prémunissent du droit de refuser une réservation s'ils le jugent nécessaire à la bonne tenue de la manifestation.

2- Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des objets, œuvres, ou marchandises présentées. La vente étant sous l'entière responsabilité des exposants.

3- La vente d'animaux ainsi que tous produits alimentaires sont strictement interdits.

4- Les réservations seront prises jusqu'au jour même du vide-grenier, dans la mesure des places disponibles et sans obligation de la part des organisateurs. Une annulation ne pourra être prise en compte à **moins de 7 jours de l'évènement**.

5- L'installation des stands se fera le jour même entre **6h et 8h45**.

Emplacement minimum de 6 mètres linéaires (avec possibilité de rentrer un véhicule standard), **8 ml minimum pour un fourgon ou voiture + remorque**.

Pour un véhicule encore plus long, prévoir un emplacement adéquat.

L'ouverture aux visiteurs est prévue de 9h à 18h, les exposants doivent rester sur place jusqu'à 18h

6- Il est rappelé qu'il faut respecter le code de la route pour stationner vos véhicules, L'association Andernos Handball Nord Bassin ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas d'incident ou d'accident.

7- L'emplacement doit être restitué propre. Le site n'étant pas équipé de bennes, vous ne pourrez pas laisser d'objets et déchets sur place à l'issue de la manifestation.

8- **La réservation ne sera effective qu'à réception de toutes les pièces suivantes :**

- **attestation/inscription vide-grenier** complétée et signée
- **paiement** par chèque à l'ordre de « Andernos Handball Nord Bassin » (non encaissé avant l'évènement)
- photocopie de la **pièce d'identité** (recto et verso pour la CNI)

Dossier à retourner à :

Andernos Handball Nord Bassin, **3 avenue de l'Espérance, 33510 Andernos-les-Bains**

Contact : M. Janick RAUZET (06.87.82.06.46)